



**LA VÉRITÉ N'EST
PAS TOUJOURS BELLE
À VOIR**

**CONFÉRENCE
FACULTÉ DES SCIENCES
27 MARS 2013
SALLE SE08
9H À 12H**



La vérité n'est pas toujours belle à voir ... pourtant les Sans Domiciles Fixes sont là

Compte Rendu de la conférence du 27 mars 2013

Cadre : Forum Social Mondial 2013 (Tunis, 26-30 Mars 2013)

Action : Conférence « La vérité n'est pas toujours belle à voir...pourtant les Sans Domiciles Fixes sont là »

Organisateur : Réseau DOUSTOURNA -Cellule Tunis Médina

Date : 27 Mars 2013, de 9h30 à 12h30

Lieu : Campus universitaire El Manar - Faculté des sciences-salle SE08

Présidente de la séance : Mme DAAMI Leyla (représente également Doustourna Cellule Tunis Médina)

Conférenciers (représentant respectivement un membre de la société civile étrangère, un représentant de l'état et une membre de la société civile tunisienne) :

- Mr. OTTOLINI Cesare (Coordinateur Alliance Internationale des Habitants)
- Mr. DABBABI Habib (Directeur du centre d'encadrement et d'orientation sociale -Tunis)
- Mme BEN ACHOUR Sana (Fondatrice de l'association Beyti, pour les femmes sans domicile)

Ordre du jour :

1. Ouverture de la Conférence
2. Projection du court « 60ans...à la rue »
3. Interventions de deux conférenciers Mr. DABBABI Habib et Mme BEN ACHOUR Sana
4. Débat
5. Intervention et mot de fin de Mr. OTTOLINI Cesare

Procès-verbal de la conférence

1- Mot de bienvenue de Doustourna Tunis Médina, Mme Daami, aux participants, présentation des conférenciers et du réseau Doustourna. Sont ainsi décrites les raisons derrière la création du réseau en générale et l'action de la cellule en particulier concernant les tournées de nuit effectuées par les membres de la cellule afin de distribuer les dons alimentaires et vestimentaires aux personnes sans domiciles fixes.

2- Projection du court « 60ans...à la rue » entretien filmé par une volontaire Doustourna avec Mr Belidi Wisi Mohamed une personne sans abris avec laquelle la cellule est entrée en contact lors de son action. Ce qu'il en sort c'est la conscience politique et sociale dont ce citoyen tunisien privé de carte d'identité fait preuve et sa dignité face à la précarité que le système lui impose.

3- Interventions des conférenciers :

a- Intervention de Mr. DABBABI Habib (Directeur du centre d'encadrement et d'orientation sociale -Tunis) présente le centre dont il a la charge et qui est rattaché au ministère des affaires sociales. Ce centre abrite temporairement des individus aux cas sociaux particulièrement précaires ou rejetés par le milieu familial et social (personnes âgées, mères célibataire, familles dont le logement a péri ou expulsées pour non paiement...etc). Le centre accueille entre 450 et 500 personnes par an et collabore avec différentes associations humanitaires et aussi institutions gouvernementales (tel le ministère de la santé ou du travail ou de justice) ce qui augmente l'efficacité dans le traitement des difficultés relatives à chaque cas. L'augmentation du nombre des sans abri ces dernières deux années trouve souvent le centre dans l'impossibilité de trouver des solutions qui, en tout cas, demandent des politiques de logement social.

b- Intervention de Mme BEN ACHOUR Sana (Fondatrice de l'association Beyti, pour les femmes sans domicile). Présentation des différents cas sociaux de femmes sans domiciles fixes que l'association aide tels le cas des femmes rejetées par leur milieu familial pour cause de divorce, de grossesse...etc . Ajoutés à cela les conditions d'exploitation de jeunes filles mineures "données" par leur familles en situation précaire souvent rurales pour travailler en tant que « bonne » terme que déplore la fondatrice de l'association dans sa dimension inhumaine et esclavagiste que subit ces jeunes femmes jetés à la rue par les familles exploitantes qui n'ont plus besoin de leur service se retrouvent ainsi sans abris...seulement à jeune âge manquer d'éducation et de protection, devenues pour leur famille une source de revenu cherchent à le rester à tout prix... piégées, commence là une longue descente aux enfers vers la délinquance, la prostitution...etc. La représentante de l'association a surtout insisté sur l'inutilité de chercher à résoudre ce problème sociale en adoptant la solution "dons"...celle-ci n'étant que temporaire, ne respectant pas la dignité humaine en lui imposant la charité et ne s'attaquant pas à la source du problème : la responsabilité de l'état et la limite des solutions qu'il propose. A ce propos elle a rappelé la question foncière en Tunisie, soit le manque de titre légal

Compte Rendu de la conférence du 27 mars 2013

de propriété pour une grande partie de la population, ce qui la rend précarisée et à risque d'expulsion, comme dans le cas d'un quartier spontané, bâti sur un terrain squatté depuis 30 ans, récemment démoli par l'administration publique.

Elle a également montré photo en appui, une des solutions éternellement temporaire qu'offre le gouvernement de Tunis pour des familles entières dans une auberge parfois dans une seule chambre multifonctionnelle faisant office de cuisine, salle de bain et chambre à coucher et ce durant des années.

Pour ces raisons, en parallèle à la lutte pour des politiques en faveur du droit au logement, l'association est en train de réaménager en centre d'hébergement de nouvelle conception une école désaffectée.

c- Débat :

- Une volontaire de Doustourna a invité Mr Mhamdi Lotfi une personne sans abris depuis de longues années pour parler de sa situation.

A noter qu'à la fin de la conférence et en association avec Mr Dabbabi une solution a été proposée à ce monsieur pour en finir avec la rue.

- Une citoyenne canadienne présente a parlé de quelques associations canadiennes actives dans le domaine de secours aux sans abris et qui ont fait de sorte qu'il y ait une journée nationale consacrée à la sensibilisation aux problèmes des sans abris.

- L'un des intervenants propose que la société civile incite les sans abris à prendre conscience de leurs droits et à les proclamer hauts et fort en manifestant.

- Plusieurs interventions portant sur des cas des sdf et leurs situations critiques mènent le débat à proposer des solutions et dessiner des plans d'action concrets.

- Plusieurs interventions ont souligné le manque de statistiques concernant les sans-abri, phénomène caché sous l'ancien régime de Ben Ali, mais grandissant pour plusieurs raisons (migrations des campagnes, déplacements des médinas à risque de démolition, rupture des familles traditionnelles, entre autre)

d- Mr. OTTOLINI Cesare (Coordinateur Alliance Internationale des Habitants) a préféré laisser en dernier son intervention.

Il a souligné l'importance de cette conférence, à considérer une contribution thématique à l'Assemblée Mondiale des Habitants organisée par plusieurs réseaux internationaux dans le cadre du FSM 2013, dans le but de construire des convergences qui rendent plus efficaces les propositions et la solidarité internationales avec les luttes locales.

Pour ces raisons, il a mis l'accent en se joignant au point de vue de la représentante de l'association de Beity sur le rôle que doit jouer la société civile en particulier celles qui s'engagent dans ce domaine.

Le coordinateur de l'AIH a aussi confirmé que l'état tunisien, ayant ratifié des conventions internationales, notamment le Pacte International sur les Droits Economiques, Sociaux et Culturels (PIDESC), a pris un engagement légal pour améliorer les conditions de vie des citoyens, notamment par des politiques qui respectent le droit humain au logement ; il est donc responsable des violations aussi au niveau légal. Selon l'art. 11 du PIDESC, l'état tunisien est responsable de trouver des solutions pour le logement, la nutrition et la santé pour préserver le minimum d'une vie digne de ces citoyens. Il est pourtant évident la nécessité de continuer la Révolution du printemps faite au nom de la Dignité, pour remédier la situation scandaleuse des SDF sur le territoire tunisien. La société civile ne doit pas seulement faire de la charité mais aussi doit lutter dans tous les fronts pour arracher plus de droits civiques et responsabiliser l'état et négocier avec ses représentants pour bâtir une justice sociale réelle et non pas des slogans sans résultat concret. Sur l'échelle internationale, tous les états se sont engagés pour atteindre les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM), notamment le n.7-11, qui devrait conduire à la diminution du mal logement pour au moins 100 millions de personnes avant 2020. Par contre, le milliard de personnes sans abri ou mal logé au niveau mondial est en train d'augmenter de 700 millions avant la même date à cause de la crise globale et des recettes politiques néolibérales mise en œuvre par les gouvernements et les institutions supranationales. Pour ces raisons il est essentiel renforcer les pressions faites sur ces gouvernements par l'ONU et les organisations sociales internationales.

A ce propos, soulignant l'importance de l'Assemblée Mondiale des Habitants et la disponibilité de l'Alliance Internationale des Habitants à favoriser ce processus en Tunisie et dans la région maghrébine, il a invité les organisations tunisiennes intervenant dans ce domaine à dialoguer et collaborer pour avoir une vraie incidence à tous les niveaux. Les Journées Mondiales Zéro Expulsions – pour le Droit au Logement, en programme pendant le mois d'octobre, sont une date adéquate pour des initiatives de lutte aussi en Tunisie.

CONCLUSION :

Ce qui sort de cette conférence est la nécessité d'avoir une société civile qui doit se coordonner et creuser le thème du droit au logement et des racines de ses violations pour être plus efficace en pensant à des projets concrets bien étudiés, pour les proposer à l'état et lui mettre la pression, lui qui devrait être le plus impliqué dans la question des personnes sans domicile fixe, étant le premier responsable du système économique, social, légale et infrastructurel qui leur impose cette situation.